

DOCUMENT DE POSITION DU G7 SUR LE 27^{EME} DIALOGUE POLITIQUE EN REPUBLIQUE DU TOGO



LE G7

**GROUPE DE 07 ORGANISATIONS DE LA SOCIETE
CIVILE**

**DOCUMENT DE POSITIONNEMENT DU GROUPE
DE 07 ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE
POUR LE MONITORING DU 27^{ème} DIALOGUE
POLITIQUE EN REPUBLIQUE DU TOGO**

E-mail : regardscitoyenstg@gmail.com

Tel : (00228) 90 10 07 94/ 90 03 98 95

I- Présentation sommaire du G7 et ses objectifs

1.1 Présentation sommaire du G7

Nous sommes un groupe de sept(07) organisations de la société civile togolaise dénommé G7, composé de la branche togolaise du Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (**WANEP-TOGO**), la Concertation Nationale de la Société Civile (**CNSC-TOGO**), la branche togolaise de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture au Togo (**ACAT-TOGO**), le Collectif des Associations de lutte Contre l'Impunité (**CACIT**), la branche togolaise du Réseau Paix et Sécurité pour les Femmes de l'Espace CEDEAO (**REPSFECO-TOGO**), le Conseil Episcopal Justice et Paix (**CEJP-TOGO**), Solidarité et Action pour le Développement Durable (**SADD**) ; engagées pour la promotion de la démocratie, des droits humains, de la justice sociale, de la paix, de la bonne gouvernance, de l'enracinement de l'Etat de droit, ainsi que la sauvegarde de la cohésion sociale.

1.2 Objectifs du G7

Le G7 s'est donné pour mission le monitoring du 27^{em} dialogue politique inter-togolais en se plaçant dans une position d'impartialité en passant par :

- L'analyse
- L'information
- L'alerte

II- Contexte du 27^{em} dialogue politique inter-togolais

La crise sociopolitique actuelle que connaît le Togo remonte au 19 Août 2017¹, date à laquelle l'opposant TIKPI Atchadam à la tête du Parti National Panafricain (PNP) a appelé le peuple à deux jours de manifestations publiques simultanées, les 19 et 20 Août 2017, dans 5 villes du pays que sont Lomé, Anié, Sokodé, Bafilo et Kara. Le PNP, par ces sorties, demandait les réformes politiques, plus précisément la limitation à deux (02) mandats présidentiels et le vote de la diaspora. Malheureusement, elles se sont dégénérées en violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, dans les quatre premières villes, occasionnant des pertes en vies humaines, des blessés et arrestations².

En septembre 2017, treize (13) autres partis se sont joints aux revendications, en soutien au PNP et ont formé, à cet effet, la coalition des 14 partis de l'opposition. De cette synergie d'action, de multiples appels à des marches ont été lancés par la C14, entre le 07 septembre 2017 et le 14 avril 2018, en vue d'exiger la tenue des réformes constitutionnelles et institutionnelles telles que recommandées par «l'Accord Politique Global» signé le 20 Août 2006 et par les conclusions des travaux de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) rendus publics le 03 Avril 2012.

Cependant, le refus d'autorisation de certaines marches par l'autorité administrative a entraîné durant cette période, douze manifestations violentes, occasionnant des confrontations entre forces de l'ordre et les militants de l'opposition. Une dizaine de ville du pays ont été secouées, en effet, par ces tensions, à l'instar des villes de : Anié, Bafilo, Djakpargan, kara, kpalimé, kparatao, Lomé, Mango, Niamtougou, Sokodé et Tchamba.

Sous la facilitation du président Ghanéen Nana Akuffo-Addo Dankwa, le parti au pouvoir UNIR et la C14, devaient mener pendant 10 jours, des discussions autour de la crise, comme le stipule le règlement

¹<https://www.togotopinfos.com/2017/08/19/togo-echos-de-la-marche-du-pnp-de-ce-samedi-19-aout-2017/>

² <http://www.rfi.fr/afrique/20170819-togo-manifestations-deux-morts-pnp-opposition-constitution-1992-vote-diaspora-lome>

intérieur du dialogue, en vue d'une résolution pacifique. Malheureusement les quatre rencontres qui ont eu lieu respectivement le 19 février, le 23 février et le 23 mars 2018 à Lomé, en plus des rencontres parallèles entre le facilitateur et chaque partie en conflit, n'ont permis d'obtenir que des mesures d'apaisement (la libération de quelques personnes arrêtées lors des manifestations, la libération de certains détenus politiques et la suspension des préparatifs des élections, le cadre du dialogue et la participation du gouvernement).

Le 14 avril 2018, la CEDEAO lors de sa session extraordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement sur la Guinée Bissau, tenue à Lomé, a désigné leurs Excellences Nana Akuffo-Addo du Ghana et Alpha CONDE de la Guinée, en qualité de facilitateurs de la CEDEAO, par rapport à la crise togolaise.

Les deux facilitateurs ont reçu de cette conférence, sur la base du protocole additionnel de la CEDEAO, sur la démocratie, la bonne gouvernance, la paix et la sécurité, le mandat d'aider à trouver une solution à la crise socio-politique que connaît le Togo et qui menace la paix et la stabilité du Togo et de la sous-région.

Le 27 juin 2018 à Lomé, s'est tenue la 4^{ème} rencontre du dialogue en présence des deux facilitateurs et du président de la commission de la CEDEAO, Monsieur Jean-Claude BROU. Dans leur communiqué final sanctionnant les travaux de la journée, les facilitateurs ont encouragé le pouvoir togolais à poursuivre la libération des personnes arrêtées pendant les manifestations, à suspendre les préparatifs des élections, à étendre le droit de manifester à l'ensemble du territoire national dans le respect de l'ordre public et des lois en vigueur, en particulier dans les villes de Sokodé, Bafilo, Tchamba et Mango. Ils ont invité les citoyens à aider les autorités compétentes à trouver les armes emportées lors des manifestations.

Le 19 juillet 2018, le commissaire à la paix et à la sécurité de la CEDEAO, le général Francis Behanzin a rencontré la (C14) et le parti au pouvoir, l'Union pour la République (UNIR) pour rapprocher les positions des protagonistes mais cette énième tentative n'a pas porté ses fruits.

En vue d'apporter sa contribution à la résolution pacifique de la crise, le G7 a senti la nécessité d'initier ledit document avant la tenue du prochain sommet de la CEDEAO, prévu pour le 31 juillet 2018 à Lomé.

III- Notre analyse

Entamé depuis le 19 février 2018 à Lomé, le 27^{ème} dialogue politique inter-togolais a été mené sous l'égide de la CEDEAO. Il se devait de faciliter les accords entre les protagonistes de la crise, le parti Union pour la République (UNIR), la coalition des 14 partis de l'opposition (C14) et le gouvernement pour rétablir la confiance et l'harmonie.

L'adoption le 18 février 2018 par les parties prenantes d'un règlement intérieur sur les lignes directrices proposées pour le dialogue politique constitue le document de référence pour l'évolution du dialogue.

3.1 Les enjeux du 27^{ème} dialogue politique inter-togolais

Les enjeux du 27^{ème} dialogue se résument en une série de conditions à réaliser ou de résultats à atteindre notamment :

- Sortir le pays de la crise sociopolitique récurrent ;
- Réformer le régime constitutionnel sur les fondements des principes et valeurs de la démocratie, de l'Etat de droit, du respect des droits humains et du citoyen, de la justice sociale et de la paix ;
- Parvenir à un accord global constitué des points de consensus sur les différents sujets à l'ordre du jour ;
- Prévenir une déstabilisation de la sous-région ouest africaine.

3.2 Les forces et faiblesses du 27^{ème} dialogue politique inter-togolais

3.2.1 Les Forces

- L'existence d'un cadre de dialogue politique et d'action concertée impliquant les principaux protagonistes de la crise togolaise, notamment le gouvernement, la coalition des 14 partis de l'opposition (C14) et le parti au pouvoir, l'Union pour la République (UNIR) ;

- L'expression d'une volonté et d'un engagement par toutes les parties prenantes à aller au dialogue en vue d'une sortie de crise;
- L'existence d'un ordre du jour consensuel, défini avant l'ouverture du dialogue, prenant en compte, les différentes questions, objet de la crise ;
- L'existence d'un règlement intérieur consensuellement adopté ;
- Une facilitation conduite par deux Chefs d'Etat de la sous-région Ouest Africaine mandatés par la CEDEAO.

3.2.2 Les Faiblesses

- L'ordre du jour apparaît comme un alignement de points ;
- Le non épuisement de la majorité des points à l'ordre du jour ;
- L'ambiguïté de certaines décisions de la facilitation ;
- La non effectivité de toutes les mesures d'apaisement et de confiance ;
- Les questions de fond liées à la crise ne sont pas encore abordées ;

IV- Les conditions du succès du 27^{ème} dialogue politique inter-togolais

Le 27^{ème} dialogue politique inter-togolais doit se mesurer par rapport à une série de recommandations du G7 destinée à consolider la paix civile et sociale, le régime républicain, la démocratie, l'Etat de droit qui offre plus de libertés et de justice pour les citoyens et citoyennes togolais.

Pour une sortie de crise, le G7 par ce document de position recommande :

• A l'endroit des facilitateurs

- ✓ S'en tenir à l'ordre du jour prévu dans le règlement intérieur et de prioriser les points cruciaux relatifs aux réformes constitutionnelles, institutionnelles, électorales et la mise en place du comité de suivi issu du dialogue ;
- ✓ Renforcer l'équipe de médiation par des personnalités et techniciens qui mettront à contribution leur expertise au service des facilitateurs ;
- ✓ S'investir et inviter le gouvernement à œuvrer pour le retour des personnes déplacées (réfugiés, déplacés internes) ;
- ✓ Veiller à la clarté des décisions prises dans le cadre du dialogue ;
- ✓ Se pencher véritablement et dans un bref délai sur les questions de fond qui alimentent la crise ;

• A l'endroit des parties prenantes au dialogue

- ✓ Créer des conditions pour parvenir à un accord global constitué des points d'accord sur les différents sujets à l'ordre du jour ;
- ✓ Faire libérer toutes les personnes détenues dans le cadre des manifestations publiques ;
- ✓ Faire preuve de retenue, de tolérance et de respect de l'autre ;
- ✓ Veiller au respect des droits humains ;
- ✓ Privilégier l'intérêt général de la Nation.

- **A l'endroit des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO**

- ✓ Privilégier l'intérêt général du peuple togolais ;
- ✓ S'assurer du respect des principes de démocratie et de bonne gouvernance qui sous-tendent les dispositions pertinentes des protocoles et actes de la CEDEAO ;
- ✓ Redéfinir un nouveau calendrier, pour la poursuite du dialogue qui doit déboucher sur un accord réel autour des réformes constitutionnelles et institutionnelles, avant la fin de l'année 2018
- ✓ Prendre des dispositions pertinentes pour la résolution pacifique de la crise au Togo et la sauvegarde de la stabilité régionale.

Fait à Lomé le 26 juillet 2018

Le groupe de 07 OSC